



Bruxelles, le 15 juin 2022
(OR. fr)

10258/22

**Dossier interinstitutionnel:
2022/0180(NLE)**

ACP 80
FIN 666
PTOM 9

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Groupe "ACP"
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
N° doc. Cion:	10080/22 + ADD 1 - COM(2022) 265 final
Objet:	Décision du Conseil relative aux contributions financières à verser par les parties au Fonds européen de développement, notamment à la deuxième tranche pour l'exercice 2022 - Adoption

1. Le 9 juin 2022, la Commission a présenté au Conseil une proposition de décision du Conseil relative aux contributions financières à verser par les parties au Fonds européen de développement, notamment à la deuxième tranche pour l'exercice 2022.
2. Le groupe "ACP" a examiné la proposition de la Commission et est parvenu, à son niveau, à un accord sur le texte du projet de décision du Conseil, le 14 juin 2022.
3. Le Comité des représentants permanents est dès lors invité à recommander que, en point "A" de son ordre du jour, le Conseil:
 - adopte la décision, dont le texte, mis au point par les juristes-linguistes, figure dans le document 10132/22, en statuant à la majorité qualifiée conformément à l'article 8 de l'accord interne applicable au 11^e FED¹;
 - fasse publier cette décision au Journal officiel.

¹ JO L 210 du 6.8.2013, p. 1.